

famille, les médias et les conditions de travail, par l'intermédiaire d'une assistance technique et de voyages d'étude.

- élargir l'accessibilité à la loi au moyen de la sensibilisation du public, de l'éducation juridique, de dépliants sur des questions juridiques et de la prestation de services para-juridiques;
- appuyer l'amélioration du fonctionnement d'institutions démocratiques telles que des assemblées parlementaires, des comités législatifs, des services de recherche; le cabinet du président d'une assemblée parlementaire, au moyen d'une formation, de la fourniture de matériel et de locaux, de voyages d'étude au Canada et de programmes de liaison avec des institutions canadiennes;
- soutenir l'élaboration de processus électoraux, dont des campagnes d'éducation des électeurs, le renforcement des organes électoraux, l'envoi d'observateurs canadiens, la prestation d'un soutien à des groupes d'observateurs nationaux, la fourniture de matériel et d'équipement ainsi que l'aide à l'établissement de la carte électorale;
- élaborer des programmes d'éducation postsecondaire visant à accroître les connaissances et les compétences dans certains domaines, notamment la législation relative aux droits de la personne, la réforme du droit et l'élaboration de politiques;
- appuyer les initiatives axées sur le règlement des conflits et sur le dialogue, en particulier des instances de discussion, des initiatives de médiation, l'établissement de contacts et l'instauration de liens avec les organisations canadiennes s'intéressant à ces questions;
- soutenir les gouvernements en période de transition vers la démocratie, par exemple, en dispensant une assistance technique à propos de questions comme la réforme de la fonction publique, la réforme du droit, la réforme de la réglementation et l'élaboration de politiques ainsi qu'en appuyant le perfectionnement des connaissances et des compétences des nouveaux dirigeants;
- contribuer à la démobilisation d'anciens membres de groupes armés en guise de soutien à des initiatives de paix ou de réconciliation, par exemple, en fournissant une assistance humanitaire, en appuyant des programmes d'enregistrement et de transfert des terres, et en appuyant la formation de coopératives;
- soutenir les initiatives d'enlèvement des mines antipersonnel;
- aider les gouvernements à mettre au point des modalités assurant leur responsabilité financière, par exemple au moyen d'une assistance technique et du rescutage destinés à renforcer les capacités des organismes de vérification et des comités des comptes publics;
- oeuvrer de concert avec d'autres organismes donateurs afin d'échanger des